

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1053/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions par un administrateur de 1er classe.

n° 70-1053/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
8 septembre 1970

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1970

Date du numéro
25 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est Constatée, pour compter du 24 août 1970, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures par M. Roger Lachal, administrateur civil de 1er classe, directeur des Finances et du Plan, et conseiller technique du Ministre des Finances et du, Plan.